

Le *journal*

DE SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

LA NOUVELLE SALLE
DES FÊTES NOUS A
TOUS RÉUNIS !



Numéro #126

Mai 2025



Commune-de-Saint-Denis-lès-Bourg

SOMMAIRE

04



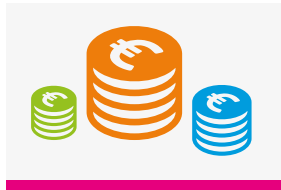
VITE LU

06



PLAN LOCAL
D'URBANISME

07



DOSSIER
Budget et finances

10



SALLE DES FÊTES
Portes ouvertes, soirée
festive

12



CADRE DE VIE

13



VIE LOCALE & ASSO.
Balade des transfos

16



TRAVAUX &
AMÉNAGEMENTS

18



CENTRE-VILLAGE

20



CME & CMJ

21



ENFANCE, JEUNESSE
& CULTURE

22



MÉDIATHÈQUE

24



ANIMATIONS DE
L'ÉTÉ

ÉDITORIAL

“

Une commune accueillante, résiliente et solidaire

Après 18 mois de travaux, notre salle des fêtes « reconfigurée » a retrouvé ses fonctions depuis quelques semaines, pour notre plus grande satisfaction. Plus moderne, fonctionnelle, chaleureuse et modulable, elle est prête à répondre à vos besoins et suscitera, à n'en pas douter, un regain d'activité qui rythme, pour notre plus grand plaisir, notre vie locale. Elle est aussi à plus d'un titre le marqueur de l'action de l'équipe municipale : de sa conception à son utilisation, nous avons fait le choix d'un équipement partagé pour qu'il puisse profiter au plus grand nombre.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris part à ce projet de longue haleine à nos côtés. La réussite de ce chantier est avant tout la vôtre. Nous avons fait le choix d'un bâtiment simple et sobre, privilégiant la réhabilitation à la démolition, les économies d'énergie et de ressources naturelles, ainsi que l'utilisation de bois local. C'est dans cet état d'esprit de « refaire la salle des fêtes sur la salle des fêtes » que nous avons entrepris la requalification de ses abords et de ceux de la mairie : sécurisation de tous les modes de déplacement, gestion alternative des eaux pluviales, adaptation aux effets du changement climatique, il préfigure dans les mois et années à de la

modernisation de notre centre-village.

C'est aussi dans cette approche résolument tournée vers la sobriété et la transition que nous révisons actuellement notre plan local d'urbanisme (PLU) et poursuivons les aménagements de tous les quartiers de la commune. Avec un budget de plus 3,6 M€, ces travaux représentent l'investissement le plus important du mandat, mais aussi un de ceux qui ont été les mieux subventionnés. Merci à Grand Bourg Agglomération, au Département, à la Région, à l'État, à l'Agence de l'Eau pour leur soutien et la confiance accordée dans cette démarche innovante. Finalement, grâce à une maîtrise des coûts de travaux et une renégociation des emprunts avant la remontée des taux d'intérêt, cette nouvelle réalisation ne pèse pas sur le budget de la commune, ce qui nous a permis de maintenir au même niveau les taux de fiscalité, et ce qui n'obère pas la poursuite de nouveaux investissements d'avenir.

Si au niveau national et international la situation économique et politique n'a jamais été aussi tendue et incertaine, nous tenons le cap au niveau local et, en responsabilité, saurons nous adapter pour continuer, avec et pour vous, à faire une commune accueillante, résiliente et solidaire.



GUILLAUME FAUVET, MAIRE

VITE LU

► NOUVEAUX ARRIVANTS & JEUNES ÉLECTEURS

Un accueil chaleureux pour les nouveaux arrivants

Une quinzaine de nouveaux Dionysiens ont été conviés à un échange privilégié avec les élus, l'occasion de faire connaissance et de découvrir les atouts de la commune. La matinée a débuté par une visite de Pôle Pyramide, suivie d'un passage à la médiathèque, deux lieux phares de la vie locale. Ces espaces, récemment ouverts pour l'occasion, ont permis aux arrivants d'appréhender les ressources culturelles et sociales à leur disposition. La rencontre s'est conclue par un café habitant, moment de partage et de convivialité, où chacun a pu poser ses questions et tisser des premiers liens. Une belle entrée en matière pour s'intégrer à Saint-Denis-lès-Bourg.

Les jeunes électeurs à l'honneur

Par ailleurs, 11 jeunes ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie dédiée aux nouveaux électeurs. Monsieur le Maire, accompagné des membres des CME et CMJ, a procédé à la remise officielle des cartes d'électeurs, un geste symbolique marquant leurs débuts dans la vie



citoyenne. La clôture s'est faite autour d'un moment de l'amitié, propice aux échanges et à la célébration de cet engagement.

► CONTACT MAIRIE

Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg
Place de la mairie
01000 Saint-Denis-lès-Bourg
04 74 24 24 64 – mairie@stdenislesbourg.fr



Suivez-nous sur :
Commune-de-Saint-Denis-lès-Bourg



Retrouvez-nous sur :
www.saintdenislesbourg.fr



Rejoignez-nous sur :
CityAll



► AVIS À LA POPULATION



Nouveaux arrivants & déménagement au sein de la commune

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie. Il leur sera remis des informations concernant la commune, ainsi que les dates des rencontres destinées aux nouveaux arrivants.

D'autre part, les personnes déménageant au sein même de la commune sont invitées à signaler leur changement d'adresse en mairie, aux fins de mise à jour de leurs informations administratives.

► RENCONTRE DE QUARTIER

Le 25 janvier, la Commission Implication citoyenne a organisé une nouvelle rencontre de quartier. Monsieur le Maire et les élus sont venus échanger avec les habitants du quartier Mermoz. Après une première partie en porte-à-porte, nombreux étaient ceux qui se sont retrouvés pour un moment convivial, impasse du Verger. Merci pour votre accueil chaleureux et la richesse de nos échanges. Vous vous êtes dits très satisfaits de l'aménagement du nouveau rond-point Mermoz.



► ENSEMBLE CONTRE LES NUISIBLES

Avec le retour des beaux jours, moustiques tigres et frelons asiatiques reviennent.

Moustiques tigres : vigilance et prévention

Seules les femelles piquent. Elles pondent tous les 10 jours environ 150 œufs, 5 fois dans leurs vies. La ponte a lieu à la surface de parois contenant de l'eau stagnante (seaux, coupelles, pneus...). Les œufs éclosent dès qu'ils sont immergés et arrivent à maturation en 7 jours. Ils peuvent survivre plusieurs mois à une température de -12 °C, et les températures plus élevées accélèrent leur croissance. Les moustiques tigres sont actifs le matin et en fin d'après-midi. Pour lutter contre leur prolifération, adoptons ensemble les bons gestes :

- Supprimer les gîtes larvaires artificiels : terrasses sur plots, bidons, soucoupes, cuves non étanches...
- Couvrir avec une toile les réceptacles d'eau.
- Ranger ou retourner brouettes, seaux, arrosoirs, bâches...
- Jeter les pneus usagés.

La commune agit : une conférence animée par Monsieur Plé se tiendra **samedi 24 mai à 10 h à la Ferme du Pôle socio-culturel**. Des diagnostics gratuits chez les habitants (inscription en mairie du 5 au 23 mai) auront lieu du 26 au 30 juin.

Frelons asiatiques : repérage et action

Comme l'an dernier, le Département a fourni 33 « red traps » (pièges à frelons), sans danger pour les abeilles. Jusqu'au 15 mai, Jean-Luc Bernard (GDS 01*) installe ces pièges à moins de 100 mètres des nids tardifs non détruits entre fin octobre et début mars, avec un mélange de bière, vin blanc et sirop de cassis. Les nids primaires, gros comme une orange, se forment en un jour sous un toit, une porte d'entrée ou une haie. Désormais, l'insecte mute et fait ses nids au sol ou à 1 m de haut dans une haie ! Soyez vigilants et signalez tout nid sur : www.frelonsasiatiques.fr/signalement. Actions à prévoir :

- Surveiller les nids primaires.
- Remettre des appâts dans les pièges, en collaboration avec les habitants.

En combinant ces efforts, nous pouvons réduire significativement la présence de ces nuisibles. Ne baissons pas notre garde !

*GDS01 : Groupement de Défense Sanitaire Ain

> ZOOM <

► PERMANENCES NUMÉRIQUES

- Accompagnement aux démarches administratives : Tous les mardis de 9 h à 12 h (carte d'identité, titre de séjour, passeport, impôts...)
- Aide technique : Tous les samedis de 9 h 30 à 12 h (conseils sur l'utilisation de votre ordinateur, tablette ou

Smartphone...)

- Les vendredis numériques : Tous les vendredis de 16 h à 18 h (un programme d'activités ludiques variées en lien avec le numérique - gratuites et sans inscriptions)

Infos :

- Centre social Pôle Pyramide : 04 74 22 42 65
- Médiathèque l'Odyssée : 04 74 24 45 43

URBANISME & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

► PLU

UN AVENIR DESSINÉ AVEC SOBRIÉTÉ

Le Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Denis-lès-Bourg avance. Entre sobriété foncière imposée par la loi et volonté de répondre aux besoins de tous, la commune trace son développement pour les 15 prochaines années.

Des orientations claires pour demain

Le PLU, en cours d'élaboration, fixe le cap pour Saint-Denis-lès-Bourg. « On maintient un rythme de croissance de 1 % par an, soit environ 50 logements nouveaux ou réhabilités par an », détaille Guillaume Fauvet. Objectif : accueillir les nouveaux habitants tout en préservant l'identité d'un « village dans la ville ». Après un diagnostic et un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) présentés



en 2024, le zonage se précise, entre secteurs déjà construits (zones U), à urbaniser (1AU, 2AU), agricoles (A) ou naturels (N). Avant l'été, le conseil municipal arrêtera le document, suivi d'une consultation des partenaires publics et d'une enquête publique ouverte à tous.

Sobriété foncière : un défi imposé et assumé

La loi ZAN (Zéro artificialisation nette) marque un tournant. « On doit déclasser 30 hectares de terrains potentiellement constructibles, qui redeviendront agricoles ou naturels », explique le maire. Une contrainte légale, mais aussi une conviction : « Si on veut garder un pied à la campagne, il faut préserver du foncier pour les agriculteurs et notre cadre de vie ».

Cette sobriété pousse à réaménager les espaces urbains, plutôt que de les étendre. « Les 600 logements prévus d'ici 15 ans seront surtout construits dans ces secteurs », précise-t-il, citant le centre-bourg, proche des services et des transports en commun, comme priorité. Des espaces verts (25 % des surfaces dans les grands projets) garantiront des « poumons de respiration » face aux canicules futures.

Un habitat pour tous et des secteurs stratégiques

Le PLU réaffirme un autre objectif : « Du logement pour tous ». Cela passe par une offre diversifiée (25 % locatif, 25 % en accession abordable, 50 % au prix du marché) et des typologies variées (collectifs, individuels, petits ou grands), pour s'adapter aux besoins des habitants. Les secteurs clés ? Le centre-village, les abords des lignes de bus, et des axes comme la rue Closterman. Le commerce se concentrera autour du rond-point de la Fruitière et du petit centre commercial près de la pharmacie, tandis que

l'activité économique (tertiaire, artisanat) sera encadrée autour de certaines zones pour limiter les nuisances.

« On densifie, mais avec une trame verte, de la biodiversité et une gestion des eaux pluviales ». Un équilibre entre développement et qualité de vie, cohérent avec les investissements passés et à venir.

► PADD (Projet d'aménagement et de développement durable)

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Renforcer son rôle de commune de l'Agglomération, au sein du bassin de vie

Favoriser la transition écologique

Adopter une approche urbaine qui vise à plus de sobriété foncière

Préserver la qualité de vie en tant que « village dans la ville »

BUDGET 2025

► UNE PRUDENCE ASSUMÉE POUR UNE COMMUNE EN BONNE SANTÉ

Face à un contexte national incertain, Saint-Denis-lès-Bourg a préparé un budget 2025 prudent, mais ambitieux, porté par une gestion rigoureuse et des investissements raisonnés. Entre finalisation de projets majeurs et anticipation des défis à venir, la commune maintient le cap sans augmenter la fiscalité.

En cette année 2025, Saint-Denis-lès-Bourg adopte une posture de prudence pour son budget. « *On n'est pas inquiet, on est prudent* », insiste Guillaume Fauvet, pointant les incertitudes pesant sur les recettes, notamment liées à une conjoncture nationale où l'État va réduire ses financements aux collectivités. La participation du Département, de la Région ou d'autres dispositifs, comme les fonds verts, pourrait ainsi être fortement diminuée et donc obérer les investissements de la commune.

Pour autant, cette prudence ne rime pas avec immobilisme. « *On finit ce qu'on a commencé* », explique le maire, citant des projets comme la salle des fêtes ou l'aménagement

du centre-bourg, bien financés. François Birraux, adjoint aux finances, complète : « *On a construit ce budget dans un contexte où, il y a deux mois, l'État n'avait pas de budget. On a appris à estimer et à faire preuve de prudence.* »

À cela s'ajoute une attention particulière portée aux équipements publics : des travaux d'isolation thermique et d'optimisation énergétique sont planifiés, avec un focus sur l'éclairage public LED, réduisant les coûts d'exploitation à long terme.

Quelle est votre contribution au budget de la commune en 2025 ?



* Impôts fonciers payés par un foyer de Saint-Denis-lès-Bourg

BUDGET 2025

Une santé financière solide

Malgré ces défis, la commune affiche une santé financière robuste, fruit d'une gestion maîtrisée. **Depuis 2014, Saint-Denis-lès-Bourg évite toute hausse de fiscalité, un exploit reconduit en 2025** grâce à une épargne de gestion de 1,4 million d'euros et des subventions exceptionnelles : 2,1 millions obtenus pour la salle des fêtes contre 1,2 million prévus.

François Birraux souligne les efforts réalisés : « *On a renégocié les prêts en début de mandat pour réduire leur durée. Aujourd'hui, ça nous donne de l'air pour rembourser les 2,5 millions empruntés pour la salle des fêtes* ». Avec **47 dossiers de financement en cours**, la commune dope sa capacité d'investissement à 4 millions d'euros cette année, après 5 millions en 2024. Une partie de ces fonds soutiendra aussi des initiatives participatives, comme des ateliers avec les habitants pour co-construire des espaces verts durables.

“Une gestion rigoureuse et une vision à long terme

Des investissements ciblés pour 2025

La modernisation des bâtiments (transition énergétique, éclairage public) et la sécurisation des voiries, avec le rond-point des Viards ou la piste cyclable Saint-Denis-Corgenon, restent prioritaires. « *On attaque aussi les lotissements de 30 ou 40 ans, avec plus de 300 000 euros pour la voirie* », précise l'adjoint, citant des rues comme celle de Closterman.

“Priorité aux enfants et à l'avenir

Un projet phare émerge : la rénovation de l'école des Vavres, estimée à 2,4 millions d'euros hors taxes. « *C'est la priorité des priorités, pour les enfants, le confort, et la transition énergétique* », assure Guillaume Fauvet, confiant malgré l'ampleur du chantier, prévu pour 2026-2027.

Perspectives : anticiper le moyen terme

La vigilance reste de mise. « *On voit l'effet de ciseau : des charges de fonctionnement qui augmentent plus vite que les recettes* », alerte l' élu. La crise immobilière, avec moins de demandes de permis de construire, freinant ainsi l'élargissement de l'assiette fiscale, et l'appel de l'État à réduire la dette publique compliquent la donne.

Pourtant, l'équipe municipale reste optimiste. « *On a une gestion prudente qui n'étonnera personne* », souligne cependant Guillaume Fauvet. Les excédents offrent une marge de manœuvre. « *On paye ce qu'on doit, on fait l'essentiel, et on diffère ce qu'on ne peut pas réaliser dans l'immédiat* », résume-t-il.

En intégrant un « budget vert » (affichage réglementaire, mais revendiqué), Saint-Denis-lès-Bourg mise sur la transition écologique pour sécuriser ses financements futurs, avec des projets comme l'installation de bornes de recharge électrique. Un équilibre subtil, mais maîtrisé.

RÉALISATIONS MAJEURES

- Finalisation de la salle des fêtes et de tous les abords, financée à hauteur de 4 millions d'euros.
- Lancement de la rénovation de l'école des Vavres (2,4 millions d'euros), prévue pour 2026-2027.
- Aménagement de la piste cyclable Saint-Denis-Corgenon, renforçant la mobilité douce.

SYNTHÈSE EN CHIFFRES

- Capacité d'investissement : 4 millions d'euros en 2025.
- Épargne de gestion : 1,4 million d'euros.
- Subventions exceptionnelles : 2,1 millions d'euros pour la salle des fêtes.

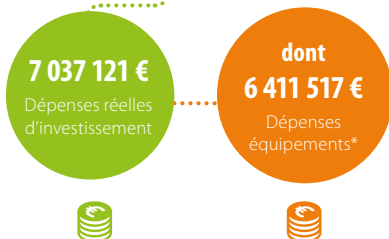
POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'ensemble des informations relatives au budget sur : www.stdenislesbourg.fr

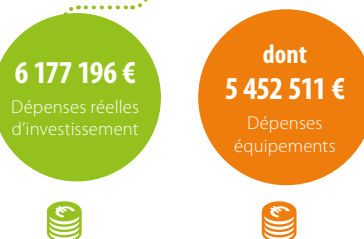
BUDGET 2025

► BUDGET GÉNÉRAL SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES

Budget général section investissement 2024

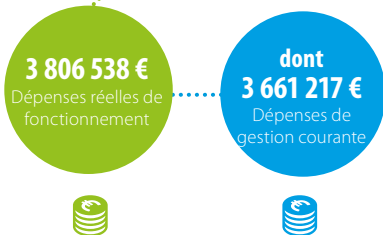


Budget général section investissement 2025

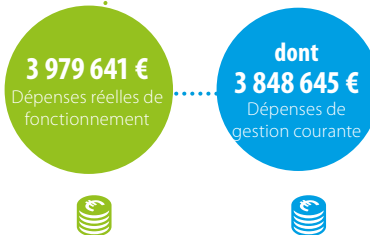


► BUDGET GÉNÉRAL SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Budget général section fonctionnement 2024



Budget général section fonctionnement 2025



► CHIFFRES CLÉS



• Avant l'augmentation des taux

• Des conditions favorables
(0,8 % / an à taux fixe sur 25 ans)

• 2 M€ affectés au projet de la salle des fêtes
et 0,5 M€ dédiés à la transition énergétique

SALLE DES FÊTES - LE 15 MARS

RETOUR EN IMAGES



► UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES RÉUSSIE POUR DÉCOUVRIR LA SALLE DES FÊTES

Le 15 mars, Saint-Denis-lès-Bourg a célébré en grande pompe la réouverture de sa salle des fêtes rénovée. Entre visites guidées, apéritif convivial et soirée dansante, habitants, élus et associations ont marqué le coup lors d'une journée mémorable.

Après des mois de travaux, la salle des fêtes a rouvert ses portes le 15 mars avec une journée très attendue. Dès l'après-midi, les élus ont pris les rênes pour guider les habitants à travers les espaces flambant neufs. « *C'était l'occasion de montrer le résultat aux Dionysiens, qui ont vu ce projet grandir* », confie Rita Monteiro, adjointe à la Vie locale et la Culture. À 18 h, un apéritif offert a réuni la foule, suivi d'un mot du maire saluant l'implication de tous dans cette renaissance.

Une soirée festive

La fête s'est prolongée avec une soirée dansante gratuite, animée par un DJ jusqu'à 1 h du matin. Point fort de l'événement : la buvette, tenue par neuf associations locales et leurs bénévoles, de 17 h à la fermeture. « *On a choisi de*

travailler ensemble, et les bénéfices iront à la Banque alimentaire », explique l'élue. Cette solidarité a séduit, et l'ambiance était au rendez-vous : une belle réussite, avec une salle pleine et des gens heureux.

Un symbole pour la commune

Première manifestation officielle dans ce lieu modernisé, cette journée a donné le ton. « *C'est plus qu'une salle, c'est un espace de vie qui revient au cœur de Saint-Denis-lès-Bourg* », souligne l'adjointe. Ouverte au public depuis le 1^{er} avril, elle promet de vibrer encore longtemps grâce aux festivités à venir. Entre convivialité et générosité, cette inauguration a déjà tout d'un succès collectif.



> ZOOM SUR <

► NOUVEAUX TARIFS POUR LES SALLES COMMUNALES : FLEXIBILITÉ ET HARMONISATION AU PROGRAMME

La salle des fêtes, fraîchement rénovée, est disponible à la location depuis le 1^{er} avril pour les festivités, qu'il s'agisse de particuliers ou d'associations. Pour ces dernières, l'utilisation pour leurs activités culturelles (hors réservations privées) débutera le 1^{er} septembre.

En parallèle des travaux, la Commission vie locale a planché sur une harmonisation des tarifs de toutes les salles communales. « *On voulait éviter une hausse brutale pour les Dionysiens et s'aligner sur les communes voisines* », précise Rita Monteiro.

Une offre modulable et sur mesure

Flexibilité est le maître-mot : chaque espace peut être réservé individuellement ou en globalité, selon les besoins. « *On propose une location à la carte, pour que chacun y trouve son compte* ». Les tarifs seront disponibles sur demande après réservation. Pour vérifier les disponibilités, direction le site internet de la commune. Attention toutefois : les créneaux pour les activités culturelles des associations ne sont pas réservables par d'autres usagers, garantissant ainsi leur accès prioritaire.

CADRE DE VIE

PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE : RESPECTONS LES RÈGLES !



► BRUIT : ATTENTION AUX HORAIRES

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des matériels et outils bruyants ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

► DÉJECTIONS CANINES ET DIVAGATION

Les chiens ont des besoins naturels et c'est aux maîtres de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.

Rappel

Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics.

Il est interdit de laisser divaguer son chien (considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître).



► AMBROISIE

L'élimination des plants d'ambrosie doit se faire avant la pollinisation, pour éviter les émissions de pollen et l'impact sur les populations, et impérativement avant le début de la grenaison : arrachage, fauche, broyage, travail du sol... Protégé avec des lunettes et des gants, chacun peut agir pour empêcher son développement.

La destruction de l'ambrosie doit se faire avant le 15 août.

► DÉCHETS

Déchets verts

Le brûlage des déchets verts est totalement interdit quelle que soit la période de l'année.

Désormais, Grand Bourg Agglomération n'accepte plus l'herbe issue de la tonte des pelouses dans ses déchèteries. Cette herbe n'est pas un déchet, mais une ressource. Composée à 80 % d'eau, elle se dégrade rapidement et peut rendre de nombreux services pour contribuer à un cadre de vie plus vert. Les alternatives sont : le mulshing, le paillage, le compostage...

Encombrants

Grand Bourg Agglomération organise 2 ramassages par an pour les particuliers.

Sur inscription au Service déchets de l'Agglo.

Numéro vert gratuit : 0800 86 10 96 ou par e-mail : infodechets@grandbourg.fr

Prochaine collecte : 24 octobre.

VIE LOCALE

BALADE DES TRANSFOS

- 1- Cadalles** (C. Gimenez) - Vélo, carpes Koï - 2023
- 2- Viards** (P. Enjolras) - Fleurs pop - 2023
- 3- TEC** (La Coulure) - Château des Vavres - 2022
- 4- Fromagerie** (A.-I. Ginisti) - Blason de Saint-Denis - 2021
- 5- Musiciens** (C. Laurent) - Johnny - 2023
- 6- Oiseaux** (C. Laurent) - Aéropostale - 2024
- 7- Lauriers/Charmilles** (Haut les murs) - Héron - 2024
- 8- Impasse des Iris** (E. Martelat) - Âge de glace - 2021
- 9- Clos Saint-Denis** (YNot) - Tilleuls et saules - 2025
- 10- Rue Prévert** (Passe Murailles) - Kiosque et MARPA - 2025

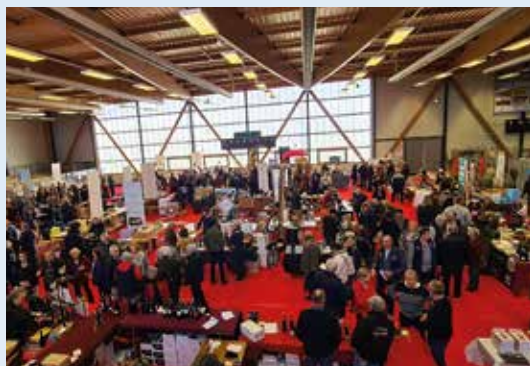


Les 15 et 17 avril, des réunions de concertation ont rassemblé les riverains des deux quartiers retenus pour la campagne 2025, afin de préparer la décoration de deux nouveaux transformateurs électriques. Peinture prévue le 17 juin pour l'un, le 8 septembre pour l'autre, avec un artiste local. Une inauguration festive de l'ensemble des transfos décorés est en préparation pour le 27 septembre, promettant un événement d'ampleur. Les artistes ont aussi pu dresser la liste des envies des habitants des quartiers et faire parler leur créativité à travers les thématiques évoquées.

VIE LOCALE

RETOUR EN IMAGES

► Salon des vins



Plus de 1 500 visiteurs ont découvert 35 exposants de toute la France à l'Astroboules, célébrant les 20 ans du Salon organisé par les Amis de la Veyle et l'Association Œnologique Dionysienne.

► Loto, le 9 février



190 participants ont été réunis lors du loto du Sou des écoles où 11 parties ont été jouées. De très beaux lots ont été remportés : séjour de 2 jours/1 nuit pour 4 personnes à Paugres, panier de basket (partie enfant), repas pour deux personnes au restaurant Racine, électroménagers... Un pari réussi !

► Roc'Altitude, les 22 & 23 mars



Pour la 4^e étape de la Coupe de l'Ain, 202 compétiteurs et compétitrices, issus de 11 clubs, ont répondu présents. Cet événement demande 1 semaine de préparation pour configurer le mur en mode Championnat !

VIE LOCALE

► Carnaval du Sou des écoles



Pôle Pyramide et le Sou des écoles ont conjugué leurs talents et bravé la pluie pour proposer un carnaval des enfants très réussi. Même sans les défilés, annulés pour causes météorologiques, la fête a battu son plein !

► Festival de la bière, le 12 avril



Une belle fréquentation pour cette première dans la nouvelle salle des fêtes, avec, comme toujours, des brasseurs indépendants et en prime, une scène musicale très rock en soirée.

► Donneurs de sang, le 11 avril

L'Amicale des Donneurs de sang a rassemblé une centaine de personnes pour son assemblée générale annuelle. Par la même occasion, l'association a fêté dignement ses 60 ans d'existence et d'activité bénévole autour de l'information et des collectes de sang : 60 ans de mission essentielle !



► Conscrits, 27 avril



Les conscrits des classes en 5 et 0 ont célébré leur fête à la salle des fêtes. Défilé, photos et banquet ont rythmé ce week-end festif, organisé par les 40 ans, réunissant toutes les générations dans la joie et la tradition.

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

► ÉCOLE DES VAVRES : UN PROJET DE RÉNOVATION QUI AVANCE

L'appel à projet pour rénover l'école des Vavres a mobilisé 27 candidats. « *Trois ont été retenus et ont eu un mois pour proposer leur vision* », indique Patrick Bouvard, adjoint à l'urbanisme. Le 10 avril, une première sélection a esquissé les grandes lignes du futur chantier.

Objectifs :

- Moderniser cet équipement clé pour les enfants de Saint-Denis-lès-Bourg
- Améliorer les conditions de travail des professionnels
- Optimiser l'isolation thermique des locaux
- Mettre en place une cantine



► ACHAT DU GRILLON : UN AVENIR À RÉINVENTER



Saint-Denis-lès-Bourg a acquis l'ancien restaurant Le Grillon via l'Établissement public foncier de l'Ain. « *C'est un emplacement stratégique, au carrefour de la route de Trévoux et de la rue de la Charpine* », explique Guillaume Fauvet. L'objectif : maîtriser un projet de renouvellement urbain. Pas d'urgence toutefois. « *On prend le temps de réfléchir avec les riverains* », poursuit le maire. Le projet prévoit une activité en rez-de-chaussée (commerces ou services) et 20 à 25 logements à l'étage, tout en préservant des espaces verts. Les locataires actuels restent, et les logements vides serviront en cas d'urgence temporaire.

► PRÉ JOLI

La Commission vie locale et culture travaille sur l'aménagement du Pré Joli (arbres, terrain de boules, hôtel à insectes, tables, arceaux à vélos déjà installés). Sollicitée par les jeunes pour des jeux, elle travaille avec les riverains. Une réunion s'est tenue en avril. Les membres de la Commission espèrent concrétiser les nouveaux aménagements d'ici fin 2025. De premiers travaux ont d'ores et déjà été réalisés au printemps : plantations d'arbres, semis de prairie, réalisation des allées en sable chaulé et de jeux d'enfants avec les arbres sénescents abattus.

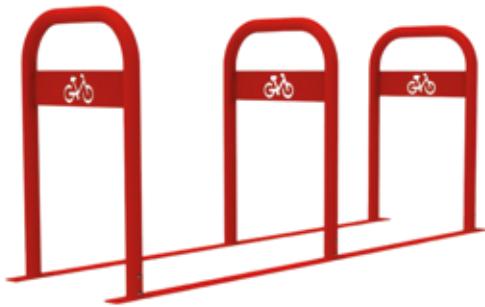


► UN MAILLAGE CYCLABLE ET PIÉTON SÉCURISÉ

Le projet s'inscrit dans la dynamique lancée par Grand Bourg Agglomération, qui prolonge la piste cyclable du rond-point du Foirail jusqu'à celui de Chalandré. « *De notre côté, on prend le relais pour aller du rond-point de Chalandré jusqu'à celui de la Fruitière* », explique Patrick Bouvard. La commune va étendre également la piste jusqu'au clos des Viards. Les travaux, prévus en avril-mai, visent à fluidifier les déplacements à vélo dans ce secteur en pleine évolution. Au-delà des cyclistes, la sécurité des piétons est une priorité. « *Beaucoup d'enfants traversent la rocade à cet endroit* », insiste l' élu. Un passage piétons sera donc aménagé, profitant de l'élan des travaux. En complément, le Département interviendra en juin pour refaire la couche de roulement entre les giratoires de Chalandré et des Viards.



► DES ARCEAUX À VÉLOS POUR ENCOURAGER LA MOBILITÉ DOUCE



Saint-Denis-lès-Bourg passe à la vitesse supérieure pour les cyclistes : des arceaux à vélos vont fleurir partout sur la commune. Financés par Grand Bourg Agglomération, ces équipements seront mis en place prochainement pour faciliter le stationnement des deux-roues. « *L'Agglo nous fournit 47 arceaux, et nous, on s'occupe de les faire installer* », détaille Patrick Bouvard. Une initiative qui s'inscrit dans la volonté de promouvoir la mobilité douce, en complément des pistes cyclables en développement.

Ces arceaux seront répartis comme suit : avenue de Trévoux (bowling, giratoire de la Fruitière, pharmacie), gymnase des Lilas, école maternelle des Vavres, parc du Pré joli, collège, ZA du point du jour, rue Georges Sand, cimetière, gymnase du Village, et salle de la Fabrique.

► PISTE CYCLABLE DE CORGENON : UN CHANTIER D'ENVERGURE CET ÉTÉ

« *Les appels d'offres sont en cours, et les travaux pourraient démarrer à l'été* », annonce Patrick Bouvard. Ce chantier de neuf mois, intégralement financé par Grand Bourg Agglomération, vise à relier les deux communes via une piste cyclable sécurisée (3,1 km). « *L'Agglo a validé que tout soit fait en même temps. Nous aurons en charge les raccords avec les rues adjacentes* », précise-t-il. Ces connexions garantiront une intégration fluide au réseau local, facilitant l'accès aux quartiers environnants. Avec ce projet, Saint-Denis-lès-Bourg confirme son engagement pour la mobilité douce, en synergie avec l'Agglo. D'ici le printemps 2026, la piste de Corgenon devrait être une réalité.



CENTRE-VILLAGE

RETOUR EN IMAGES





Vous avez tous su vous adapter aux travaux et aux modifications de la circulation pour permettre la transformation du centre du village .

La « maison Nicod », devenue dangereuse, a dû être démolie. Cela va permettre d'aménager des places de stationnement, et donnera une perspective plus ouverte et aérée sur le village.

CME & CMJ



Le 16 mars dernier, dans le cadre du **concours Graines de l'Ain**, les enfants du CME ont été récompensés par le Comité départemental du Fleurissement pour leur projet d'hôtel à insectes et son environnement.

Puis, lors de la **cérémonie nationale du souvenir et du recueillement** en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, le 19 mars, les CME et CMJ, avec les représentants des anciens combattants, on déposé une gerbe de fleurs au monuments aux morts. Merci à Lilou qui a accompagné Monsieur le Maire.

Enfin, samedi 22 mars, et comme chaque année, les enfants des CME et CMJ ont lancé **l'opération nettoyage de printemps**. Des élus et des bénévoles ont également pris part à cet évènement pour arpenter les circuits définis avec la Commission implication citoyenne. Près de 100 kg de déchets ont été récoltés. Merci à tous les participants d'avoir œuvré à rendre notre commune plus propre !

ENFANCE, JEUNESSE & CULTURE



► LE PROJET ÉDUCATIF LOCAL (PEL) 2022-2027 : UN PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE, CULTUREL ET SPORTIF DE 0 À 10 ANS

Dans le cadre des réflexions menées pour la rédaction du PEL avec l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire, l'accès aux activités artistiques, culturelles et sportives a été identifié comme un enjeu fort pour permettre à l'enfant de s'épanouir tant pour son ouverture au monde que pour sa santé. Toutefois, afin de permettre à chaque enfant d'en bénéficier, il a été proposé de lancer une action permettant un parcours accessible à tous.

Ses modalités ont été pensées, dans le cadre d'un groupe de travail composé des élus issus de la commission éducation, enfance, jeunesse et de la commission vie locale et culture, des enseignants, la crèche, et le centre de loisirs. L'action est destinée en priorité aux enfants de 0 à 10 ans.

Un parcours riche et accessible à tous

Comme première étape indispensable à la réflexion, le groupe de travail a réalisé un état des lieux des ressources du territoire (équipements (extra)communaux, associations...) et des actions d'ores et déjà menées par chaque structure éducative. Fort d'un tissu associatif dynamique, d'équipements diversifiés, le territoire donne beaucoup d'opportunités. C'est pourquoi les activités déjà proposées sont nombreuses (visite de lieux culturels de Bourg, partenariats avec des associations sportives, activités de la médiathèque, etc.).

L'objectif de cette action n'est pas de venir s'ajouter aux projets existants, mais de créer un parcours cohérent avec des activités nouvelles, complémentaires et diversifiées, de leur donner de la visibilité, mais surtout de démocratiser

l'accès à la culture, à l'art et au sport. C'est pourquoi ce parcours sera gratuit et, dans un premier temps, proposé dans les écoles, le centre de loisirs et la crèche, cadres communs aux enfants.

Une action coordonnée par la commune

Afin de garantir la mise en œuvre de ce parcours et en cohérence avec ses orientations éducatives et culturelles, la commune s'est positionnée en tant que pilote de l'action. En effet, cette action s'inscrit dans son engagement en faveur de la pratique d'activités artistiques, culturelles et sportives de ses habitants, notamment, par le soutien financier aux associations locales, aux projets pédagogiques des écoles ou encore par les actions portées par la médiathèque. De même, le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) accompagne financièrement les familles pour l'inscription de leur enfant en classe découverte ou à des activités culturelles et sportives.

Les modalités de mise en œuvre de l'action sont en cours de finalisation, cette dernière devrait être lancée d'ici la fin de l'année 2025.

ENFANCE, JEUNESSE & CULTURE



**facile
à lire**

Dans le cadre de la politique culturelle de la ville, la médiathèque l'Odysée se veut un outil pour rendre la culture accessible à tous. Ce projet s'inscrit dans les objectifs du PEL (Projet Éducatif Local). Ainsi, tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations destinées aux familles, à la petite enfance et aux enfants des écoles. Elle accueille les 12 classes du village et les 5 classes des Vavres, 4 fois par an, avec en complément l'action « Un premier pas pour l'école » pour les Vavres, 5 fois par an. Les 2 crèches sont reçues 10 fois par an à tour de rôle. Les 2 centres de loisirs sont accueillis pendant les vacances scolaires. Par ailleurs, une bibliothécaire intervient régulièrement au club des lecteurs du collège.

La commission culture travaille également à un objectif du projet culturel visant les publics empêchés ou en fragilité linguistique, grâce à l'action « Facile à lire », initiée par le ministère de la Culture et soutenue par la bibliothèque départementale. Un espace sera aménagé dans la médiathèque, regroupant livres en gros caractères, livres audio et ouvrages adaptés aux personnes dyslexiques.

Pour faciliter l'accès à ces ressources, les agents ont suivi des formations spécifiques. La mairie prévoit d'acquérir un fonds de livres dédiés, et des animations de médiation seront organisées sur place.

Pour les familles, la médiathèque enrichira son offre avec un fonds de jeux de société, disponibles pour jouer sur place ou à emprunter. Enfin, dans le cadre de l'accès au numérique, Joan, conseiller numérique, animera une activité mensuelle le mercredi pour les adolescents, axée sur l'utilisation d'applications et d'outils de codage.

Au titre du projet culturel porté par la ville, la Commission culture réfléchit à un thème qui serait une sorte de fil rouge pour l'année à venir et qui permettrait d'enrichir la programmation de 2026 dans différents lieux de la commune. Il nous faudra travailler à l'articulation des événements en associant les partenaires (écoles, associations...) pour inciter à un travail collaboratif.

AGENDA DES ANIMATIONS

► Gratuites, à la médiathèque

JUIN

- **Mercredi 11 - 10 h**
Les racontines du tipi, dès 3 ans.
- **Vendredi 13 - 20 h/22 h**
Contes pour les femmes, avec Delphine Debiesse.
- **Samedi 14 - 9 h 30/12 h 30**
Café lecture adultes, avec un libraire de la librairie Montbarbon.
- **Vendredi 20 - 16 h/18 h**
Dédicace des albums Cocot, avec Christian Tisserand et Val'esquise.
- **Mardi 24 - 16 h 30/18 h 30**
Contes pour enfants, avec Delphine Debiesse (lieu en extérieur à préciser).
- **Vendredi 27 - 10 h/11 h**
Contes pour enfants, avec Irène (lieu en extérieur à préciser).

JUILLET

- **Samedi 5 - matinée (horaire à préciser)**
Atelier découverte familles « médiation animal », avec Emmeline (Un poil d'évasion).
- **Mardi 8 - 10 h/12 h**
Atelier créatif quilling (paperolles), avec Dan. Dès 8 ans.



► Renseignements et inscriptions

- **Médiathèque L'Odyssée** : 04 74 24 45 43
- **Mail** : mediatheque@stdenislesbourg.fr
- **Site** : www.stdenislesbourg.fr
- **Page Facebook Mairie**
- **CityAll**



COUPS DE CŒUR DE VALÉRIE & FABIENNE

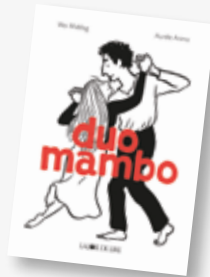


ROMAN POLICIER

PURGATOIRE DES INNOCENTS, *de Karine Giebel*

À peine sorti de prison, Raphaël entraîne son jeune frère, William, et un couple de délinquants dans un braquage, place Vendôme. L'affaire vire au drame : une passante et un policier sont tués, et William est grièvement blessé.

Roman angoissant qui tient en haleine jusqu'à la dernière page ! Suspense garanti !



ALBUM

DUO MAMBO, de Wei Midag et Aurèle Arima

Très gros coup de cœur ! Magnifique, on suit un couple qui se rencontre grâce à la danse, on le voit évoluer toute la vie jusqu'à la mort ! Tout en mouvements de danse au fil des pages en noir et blanc.

AGENDA DE L'ÉTÉ

► LES FESTIV'ÉTÉS DE SAINT-DENIS

Mai

- 21 : Challenge dyonisien Boule Joyeuse, Terrain stabilisé
- 23 : Tournoi de pétanque OSD, Terrain stabilisé
- 24 : Gala sportif et gym ACS, Gymnase

Juin

- 7 : Peinture du transformateur, Clos Saint-Denis, rue des tilleuls
- 9 : Vide-grenier de la MARPA
- 10 : Collecte de sang de l'Amical des Donneurs de sang, Salle des fêtes
- 14 : 20 ans de Question pour un Champion, Foyer
- 21 & 22 : Fédérales Boulistes, Astroboules, terrain stabilisé
- 21 : Gala culturel des jeunes ACS, Salle des fêtes
- 22 : Fête d'Accords et Musique, pique-nique ouvert à tous, Salle des fêtes, la Ferme & abords
- 27 : Kermesse du Sou, Gymnase, salle des fêtes et abords
- 28 : Gala culturel des adultes ACS, Salle des fêtes

Juillet

- 8-13 : #Summer 25, Pré de la cure, La Ferme
- 18-20 : Vogue, Centre village
- 20 : Course cycliste de la Vogue, Centre village
- 21 : Challenge de la Vogue Boule Joyeuse, Terrain stabilisé
- 29 : Collecte de sang, Salle des fêtes

Août

- 20 : Ciné plein air, Salle des fêtes
- 21 : Collecte de sang, Salle des fêtes
- 30 : Tournoi de pétanque de l'OSD, Terrain stabilisé

Septembre

- 6 : Forum des Associations, Gymnase et extérieurs
- 7 : Color Run, Salle des fêtes
- 6-7 : Championnat de France doubles mixtes, Astroboules, Terrain stabilisé
- 13 : Peinture du transformateur, rue Prévert
- 20 : Marche gourmande, Amicale des Donneurs de sang
- 27 : Challenge Boule Joyeuse, Astroboules, Terrain stabilisé
- 27 : Balade des transformateurs

Octobre

- 1^{er}-31 : Octobre rose, Saint-Denis Dojo, Gymnase
- 17-19 : Enduro de pêche à la carpe de L.A.D.L. Veyle
- 18 : Concours de belote Club Amitié Rencontre, Salle des fêtes
- 21 : Collecte de sang, Salle des fêtes
- 25 : Thé dansant Comité de Fleurissement, Salle des fêtes

